

Mise à jour STRiVE

Le lancement de STRiVE en 2019 a marqué un changement dans ce à quoi ressemblent l'amélioration continue de la qualité et le développement professionnel pour les massothérapeutes (MTA) en Ontario.

STRiVE permet aux MTA d'adapter leur apprentissage à leur contexte de pratique précis, à leurs domaines d'expertise et à leurs objectifs professionnels. En tant que MTA, vos capacités évolueront tout au long de votre carrière grâce à l'expérience, aux interactions avec les pairs et aux activités de développement professionnel. Ce programme est conçu pour offrir une flexibilité qui soutient de la meilleure façon votre apprentissage tout au long de la vie.

Les composants de STRiVE 2020 seront disponibles sur la plateforme STRiVE en septembre 2020. Tous les MTA devront remplir et soumettre les exigences du programme avant le 30 novembre 2020.

De plus amples détails sur les exigences de STRiVE 2020 seront partagés par courrier électronique et sur le [site Web de l'Ordre](#). Restez à l'affût de votre boîte de réception pour obtenir de plus amples renseignements!

Pour toutes questions concernant le programme STRiVE, veuillez contacter le centre STRiVE au 416 489-2626 poste 4150/1 800 465-1933 poste 4150, ou par courriel à l'adresse strive@cmta.com.

Août 2020